



Visioconférence « Transition énergétique : Les enjeux, les impacts, les solutions »

Répondre à l'urgence et penser la transition

L'augmentation du prix de l'énergie appelle, de la part du gouvernement, des engagements forts de la part du gouvernement, pour les ménages et les collectivités locales. Cependant, si des mesures conjoncturelles sont indispensables, la transition énergétique qu'impose le réchauffement climatique exige de véritables changements de comportements, de la part de tout le monde : il n'est pas possible de continuer à produire et consommer, comme nous le faisons actuellement si nous voulons lutter contre le réchauffement climatique.

« *Nous sommes trop souvent victimes du syndrome du poisson rouge* » a reconnu Jean-Paul Vermont. « *Or, nous avons besoin d'une stratégie d'adaptation à long terme car, c'est l'avenir même de la planète qui est en jeu* » a rappelé le président de l'UESR (Union des élu-es Socialistes et Républicains) en préambule de la visioconférence organisée le 19 novembre avec Nicole Roux, représentante du Haut Conseil Breton pour le Climat, Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère, Olivier Dehaese, président du Syndicat d'Énergie 35 et François Hamon, vice-président du Syndicat d'Énergie 29.

Les collectivités locales ne détiennent qu'une part de la solution. Mais, elles se doivent d'être exemplaires de manière à entraîner avec elles les entreprises et les citoyens, et surtout leur donner les moyens d'être plus sobres dans les secteurs du transport, de l'alimentation ou de l'habitat. Mais, pour intervenir efficacement, elles doivent anticiper les conséquences des décisions qu'elles prennent.

C'est précisément la mission du Haut Conseil Breton pour le Climat mis en place depuis le mois de février 2022.

La sociologue, Nicole Roux, de l'UBO, a mis en évidence les paradoxes que provoquent les politiques destinées à lutter contre le réchauffement climatique et qui peuvent entraîner des désordres sociaux.

La promotion des « bonnes pratiques » se heurte à la réalité de la production de gaz à effet de serre. Il faut à la fois limiter le chauffage à 19 degrés et réduire notre consommation de viande rouge, mais dans le même temps, les 10% les plus riches polluent 5 fois plus que les 30% les plus modestes. « *Cette situation provoque à la fois un sentiment d'impuissance et un développement de l'éco-anxiété* » constate la sociologue.

Les énergies renouvelables, qui devaient se substituer aux énergies fossiles se sont en fait ajoutées. D'où la promotion, aujourd'hui, de la notion de sobriété. Mais comment y parvenir dans une société tournée vers la croissance et la consommation ? Les injonctions contradictoires provoquent des tensions.

La marche à pied reste le mode de déplacement le plus écologique et le plus durable. Et pourtant, toutes les études montrent que la place laissée aux piétons se réduit au profit d'autres modes de déplacements.

« Les élu-es sont très inquiets » a insisté Jean-Luc, à la veille de l'ouverture du congrès des maires. *« Les collectivités se trouvent en situation d'être contraintes de bloquer leurs investissements et de réduire considérablement leurs dépenses de fonctionnement »*. C'est souvent bénéfique de réinterroger les modes de consommation d'énergie. Mais à condition de le faire dans la sérénité. Or, dans la situation présente, les décisions, souvent draconiennes, sont prises dans l'urgence car les factures d'énergie peuvent être multipliées par 5, 6 voire 10. *« A Morlaix, le surcoût atteint 4 millions d'euros »* a témoigné Jean-Paul Vermot.

Cette situation, pour le sénateur du Finistère, oblige à reposer la question de l'autonomie financière des collectivités. En effet, elles ne disposent quasiment plus de marges financières et le bouclier énergétique promis par le gouvernement sera insuffisant.

« La libéralisation du marché de l'énergie a provoqué des fluctuations du prix de l'électricité qui complexifie considérablement l'activité des élu-es » a expliqué Olivier Dehaese. D'une part, la hausse des tarifs oblige à faire des choix cornéliens et à réduire les dépenses. Et d'autre part, l'absence de visibilité à long terme empêche de planifier les investissements pourtant indispensables pour atteindre les objectifs de neutralité carbone assigné par des documents comme les STRADET ou les plans climats, obligatoire pour toutes les communautés de communes de plus de 15 000 habitants.

Les injonctions contradictoires provoquent des tensions sociales

Le Haut Conseil Breton pour le Climat réunit 20 scientifiques de plusieurs disciplines des sciences lourdes (comme l'hydrologie, la climatologie ou l'océanographie) mais aussi des sciences sociales (géographie, sociologie) ou le droit.

Il a été créé le 26 février 2022. Pour l'élaboration du STRADET, le Conseil régional avait engagé, en 2018, la Breizh cop, dotée d'un conseil scientifique.

Il est chargé d'émettre des avis et des recommandations sur les stratégies et politiques publiques régionales, et de contribuer à l'information scientifique des acteurs du territoire et du grand public.

Le Haut Conseil Breton pour le Climat travaille principalement sur les enjeux liés à la mer et au littoral, les activités agricoles, la ressource en eau, la santé et la qualité de l'air, la biodiversité et les transports.

Il émet des avis sur l'évaluation climat du budget du Conseil régional. Il mène des recherches sur le trait de côte breton. Il prépare un forum climat et territoires et un avis sur la future Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales.

Source : Article paru dans le Cap Finistère du 24/11/2022